

VACCINATION COVID-19 :

Faites appel à votre service de santé au travail

Vous avez plus de 55 ans* et êtes atteint(e) de l'une des comorbidités ci-dessous, le vaccin AstraZeneca peut vous être administré :

**Depuis le 27 mars, les personnes de plus de 70 ans peuvent être vaccinées sans être atteintes d'une comorbidité.*



Pathologies cardio-vasculaires

Hypertension artérielle (HTA) compliquée (avec complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales), antécédent d'accident vasculaire cérébral, antécédent de coronaropathie, antécédent de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV



Diabète non équilibré ou compliqué



Pathologies respiratoires chroniques susceptibles de décompenser lors d'une infection virale

Broncho pneumopathie obstructive, asthme sévère, fibrose pulmonaire, syndrome d'apnées du sommeil, mucoviscidose notamment



Obésité avec indice de masse corporelle (IMC) supérieur ou égal à 30



Cancer évolutif sous traitement

Cancers et maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie



Cirrhose au stade B

Du score de Child Pugh au moins



Immunodépression congénitale ou acquise



Syndrome drépanocytaire majeur ou antécédent de splénectomie



Maladies

du motoneurone, myasthénie grave, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, paralysie cérébrale, quadriplégie ou hémiplégie, tumeur maligne primitive cérébrale, maladie cérébelleuse progressive

Poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes
Certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection (liste établie par les filières de santé des maladies rares)



Maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés



Personnes transplantées d'organes solides

Personnes transplantées par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques



Trisomie 21

Salariés, vous pouvez contacter directement votre service de santé au travail pour bénéficier de la vaccination. Les vaccinations s'effectuent dans la limite des doses disponibles.

Pour plus d'infos contactez votre centre médical de rattachement AIST 84.
Vous n'avez pas les coordonnées ?
Sollicitez votre employeur ou connectez-vous sur www.aist84.fr

